



Aire marine pertuis charentais et nord gironde.

Carnet de captures.

La mise en place d'une aire marine protégée se fait en deux grandes étapes

Première étape : Mission d'étude pour la création du parc afin de mieux connaître le patrimoine, les ressources et les acteurs.

Seconde étape : Comité de gestion pour le développement durable du patrimoine et des ressources

La mission d'étude demande aux pêcheurs récréatifs, dont les chasseurs sous-marin font partis une information sur les prises qui se fera par un carnet de captures. Cette demande se fait sous la forme du volontariat. Voici la procédure :

Les chasseurs intéressés contacteront par mail (pechedeloisir@gmail.com) la mission d'étude qui leur donnera par retour de mail un questionnaire numéroté ainsi qu'un carnet de captures version Excel.

En fin d'année (1er décembre ou lors de la dernière pêche de la saison) ils pourront retourner à la mission d'étude, toujours par mail à cette même adresse (pechedeloisir@gmail.com) le carnet de captures version Excel. Même démarche pour le questionnaire mais qui lui est à renvoyer rempli le plus tôt possible à l'adresse mail.